

FACIL'iti, l'accessibilité des sites web pour tous

Description

Que ce soit en France ou dans le monde, nombreuses sont les personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou cognitives pour qui l'accès aux sites web est tout sauf une sinécure. Pour relever ces défis, la société ITI Communication commercialise depuis septembre 2015 le logiciel FACIL'iti dont l'objet est d'améliorer l'accessibilité à tous des sites web.

FACIL'iti est ainsi né de ce constat : en France, un tiers des internautes est âgé de plus de 50 ans, 1,7 million de personnes souffrent de déficience visuelle et 12 millions de Français ont un handicap dont 80 % n'est pas un handicap visible. L'idée, c'est de rendre accessible la navigation sur les sites web en fonction de la gêne physique et sensorielle ou cognitive des personnes concernées. *« Au total, nous avons mis au point treize fonctionnalités qui pallient onze formes de handicap : daltonisme, presbytie, cataracte, DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), sclérose en plaques, arthrose, maladie de Parkinson, tremblements essentiels, maladie de Wilson, dyslexie et épilepsie photosensible »* explique Frédéric Sudraud, gérant d'ITI Communication.

Si la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, entre autres, imposé une obligation d'accessibilité numérique des services publics, force est de constater que ce n'est toujours pas le cas. Dans le domaine du numérique, la loi précise que *« l'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation »*.

Pour chaque déficience, le logiciel FACIL'iti adaptera le contenu du site web en fonction des besoins de l'utilisateur : *« modification des zones cliquables pour une personne atteinte de tremblement essentiel ou d'un tremblement parkinsonien, adaptation du design pour un senior, grossissement des polices pour une personne malvoyante, changement des couleurs pour un daltonien »*.

Pour l'utilisateur, le service est gratuit. La personne doit d'abord s'inscrire sur le site web de FACIL'iti, définir et paramétrer son profil, puis repérer, sur les sites ayant mis en place le service, le logo qui permettra d'accéder à sa version personnalisée. Le logiciel fonctionne sur les sites web accessibles à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Pour les services publics, les collectivités et les entreprises privées qui souhaitent intégrer cette solution à leur communication numérique, nul besoin de développement informatique complexe. Quelques lignes de code à intégrer sur un site web suffissent à mettre en place la solution, contre une redevance mensuelle, incluant les frais d'installation et de mise à jour.

Si l'idée de FACIL'iti est née au sein de la société ITI Communication en 2008, il aura fallu cinq ans avant d'aboutir à un premier prototype fonctionnel. En plus du dépôt d'un premier brevet en France, l'année 2014 aura été celle des tests grandeur nature et des retours d'utilisateurs, avec des associations concernées par le handicap comme Unadev, Handirect, France Parkinson et des partenaires comme SilverEco.

En 2015, tout s'accélère : le logiciel est présenté au grand public et à la presse en janvier avec treize fonctionnalités répondant à onze formes de handicap. Le groupe Legrand, l'Union nationale des aveugles et déficients visuels (Unadev) et la ville de Limoges figurent parmi les premiers clients. En juillet de la même année, le brevet est déposé à l'international, et quelques mois plus tard, l'interface de création du profil est traduite en sept langues.

Le logiciel remporte en France plusieurs prix et distinctions dans le domaine de l'innovation et l'équipe profite de son développement pour participer au Consumer Electronic Show de Las Vegas en janvier 2016. Aux Etats-Unis, l'équipe de FACIL'iti a rencontré « *des membres du gouvernement, de grosses entreprises, des web-agencies, des associations, des fondations* » raconte Frédéric Sudraud. « *Au final, 100 % des retours ont été positifs. Nous sommes désormais sûrs de notre modèle économique et que notre produit pourra fonctionner là-bas. Nous revenons avec beaucoup de travail et au moins cinq contrats de partenariat sur les Etats-Unis.* »

Commercialisé en France depuis septembre 2015, le logiciel Facil'iti est actuellement installé sur une centaine de sites web parmi lesquels le site web mediation-numerique.fr du gouvernement, handirect.fr (site média), fehpa.fr (dans le domaine médical), unilim.fr (Université de Limoges), imajeans.fr (site web e-commerce), la diversité de ces sites web tendant à prouver que l'accessibilité est un sujet qui ne préoccupe pas seulement les services publics. En effet, les seniors et les personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou cognitives représentent un "marché" de quelque 875 millions de personnes dans le monde.

Sources :

- « Une solution "made in Limoges" pour faciliter l'accès de sites web aux personnes handicapées », Anne-Sophie Pédegert, Lepopulaire.fr, 26 janvier 2015.
- « L'accessibilité en ligne, c'est facile avec FACIL'iti ! », ActuaLitté, actualitte.com, 15 septembre 2015.
- « FACIL'iti fait ses premiers pas à l'export », Anne-Sophie Pédegert, Lepopulaire.fr, 9 février 2016.
- « FACIL'iti, le véritable Internet pour tous », Emmanuelle Ducros, Lopinion.fr, 24 février 2016.

Categorie

1. Techniques

date créée

21 septembre 2016

Auteur

jacquesandrefines